



MUNICIPALITÉ SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET EXERCICES FINANCIERS 2017-2018

Conformément aux exigences de l'article 263, paragraphe 8, de la Loi sur la fiscalité municipale, nous vous transmettons le document explicatif du budget indiquant les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, selon les diverses catégories, pour son exercice financier 2018 ainsi que les estimations des recettes et dépenses pour l'exercice financier 2017. Le présent document est conforme au cahier des prévisions budgétaires adopté lors de la session extraordinaire sur le budget tenue le lundi 4 décembre 2017.

FONDS D'ADMINISTRATION - ANALYSE DES RECETTES

	BUDGET INITIAL 2017	RÉSULTAT ESTIMATIF 2017	BUDGET 2018	%
RECETTES:				
TAXES	984 080,00 \$	981 266,00 \$	1 037 741,00 \$	
AUTRES SERVICES RENDUS:	24 728,00 \$	34 300,00 \$	25 415,00 \$	
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES:	12 050,00 \$	28 303,00 \$	12 050,00 \$	
TRANSFERTS:	132 490,00 \$	162 490,00 \$	132 490,00 \$	
TOTAL DES RECETTES	1 153 348,00 \$	1 206 359,00 \$	1 207 696,00 \$	
ANALYSE DES DÉPENSES PAR FONCTION	BUDGET 2017	RÉSULTAT ESTIMATIF 2017	BUDGET 2018	% 2018
ADMINISTRATION GÉNÉRALE :				
SOUS-TOTAL:	219 641,00 \$	203 288,00 \$	227 288,00 \$	18,82%
SÉCURITÉ PUBLIQUE:				
SOUS-TOTAL:	175 974,00 \$	181 881,50 \$	200 061,00 \$	16,57%
TRANSPORT:				
SOUS-TOTAL:	248 898,00 \$	231 677,00 \$	249 233,00 \$	20,64%
HYGIÈNE DU MILIEU:				
SOUS-TOTAL:	106 572,00 \$	101 610,00 \$	119 584,00 \$	9,90%
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT				
SOUS-TOTAL:	41 289,00 \$	39 989,00 \$	46 216,00 \$	3,83%
LOISIRS ET CULTURES:				
SOUS-TOTAL:	46 063,00 \$	48 504,00 \$	49 459,00 \$	4,10%
FRAIS DE FINANCEMENT:				
SOUS-TOTAL:	6 000,00 \$	- \$	- \$	0,00%
TOTAL : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	844 437,00 \$	806 949,50 \$	891 841,00 \$	
AFFECTATIONS:				
• Amélioration du réseau routier	(430 000,00) \$	(510 000,00) \$	(305 000,00) \$	
• Travaux de génie	(15 000,00) \$	(13 800,00) \$	(40 000,00) \$	
• Bâtiment amélioration et acquisition	- \$	(7 950,00) \$	- \$	
• Machinerie - Équipement - Ameublement	- \$	- \$	(12 921,00) \$	
• Surplus affecté	136 089,00 \$	226 699,00 \$	42 066,00 \$	
SOUS-TOTAL:	(308 911,00) \$	(305 051,00) \$	(315 855,00) \$	26,15%
GRAND TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS:	1 153 348,00 \$	1 112 000,50 \$	1 207 696,00 \$	100%
Variation de l'effort fiscal et comparaison des taux de taxes				
	2017	2018		
Taxe foncière générale	0,765 \$/ 100 \$	0,765 \$/ 100 \$		
Tarifification des matières résiduelles	209,03 \$	326,78 \$		
Facteur comparatif	1,03	1,04		
Proportion médiane	97%	96%		
Évaluation municipale	116 884 800,00 \$	119 152 300,00 \$		
La municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge maintient son taux de taxes foncières à 0,765\$ du 100\$ d'évaluation en 2018.				
Exemple:	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	356,30 \$	18,82%	
Distribution de la taxation pour une résidence moyenne de 204 764\$ la taxe foncière s'élèvera à 1566,44\$, plus la tarification pour les matières résiduelles, le recyclage et le compostage 326,78 \$ pour un total de 1893,22\$. De plus, une taxe sera imposée pour l'entretien des cours d'eau de 0,000366\$ du mètre carré de superficie de terrain.	SÉCURITÉ PUBLIQUE	313,62 \$	16,57%	
	TRANSPORT	390,71 \$	20,64%	
	HYGIÈNE DU MILIEU	187,46 \$	9,90%	
	URBANISME ET ZONAGE	72,45 \$	3,83%	
	LOISIRS ET CULTURES	77,53 \$	4,10%	
	FINANCEMENT	0,00 \$	0,00%	
	AFFECTATION	495,14 \$	26,15%	
	total	1 893,22 \$	100%	

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant, lorsque l'ensemble des contrats dépasse 25 000\$ pour l'année 2017

Total achats	Nom du Fournisseur	Nature du contrat
35 660,84 \$	Concessage Pelletier	Rechargement
77 653,24 \$	Eurovia Québec Construction Inc	Traitement de surface
136 125,65 \$	Eurovia Québec Construction Inc	Pavage
63 142,16 \$	J.A. Beaudoin Construction ltee	Réfection REN 2016
5 518,81 \$	Les Consultants S.M. Inc	MDDELCC 1er Rang S
23 740,55 \$	Les Consultants S.M. Inc	Surveillance REN
48 829,42 \$	Nopac Environnement	Collectes matières rés.
159 771,77 \$	Pavage Maska Inc.	Pavage 2ème Rang

Rémunération et allocation de dépenses des élus municipaux :

Tel qu'exigé par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici les rémunérations et allocations de dépenses des élus municipaux en 2017 incluant			
Maire	Rémunération de base	7 961	
	Allocation de dépenses	3 981	
	Rémunération M.R.C.	3 366	
Conseiller	Rémunération de base	2 093	
	Allocation de dépenses	1 047	
	Rémunération comités	50 / comité	
	Allocation de dépenses comités	25 / comité	